MÉMOIRE
INSTRUCTIF

Remis de la part du ROI *au Comité des ſubſiſtances des États-généraux, par le Directeur général des Finances;*

FRC
5408

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXXIX.

cf MLW 9685

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

MÉMOIRE INSTRUCTIF

Remis de la part du Roi *au Comité des ſubſiſtances des États-généraux, par le Directeur général des Finances.*

Je ne puis rendre compte des ſoins que le Roi a pris, relativement aux ſubſiſtances, que depuis le moment de ma rentrée dans le miniſtère, c'eſt-à-dire, depuis le 25 Août 1788.

La libre exportation des grains avoit été établie par une loi enregiſtrée au mois de Juin 1787; cette loi avoit été généralement applaudie, & en conſéquence l'on s'étoit livré au commerce des grains dans tout le Royaume avec plus d'activité que jamais, & l'on avoit envoyé dans l'étranger une quantité conſidérable de grains. Cependant à mon arrivée dans le miniſtère, je me hâtai de prendre des informations ſur le produit de la récolte & ſur les beſoins des pays étrangers. Ces informations m'ayant donné de l'inquiétude, je propoſai à Sa Majeſté de défendre l'exportation des grains. On crut dans les premiers momens, que ces diſpoſitions tenoient aux opinions particulières du Miniſtre, parce que j'ai fait connoître en pluſieurs occaſions de quelle importance il eſt pour la France de veiller ſans ceſſe ſur les effets d'une exportation illimitée, & de ne ſe livrer à cet égard

à aucun ſyſtème exagéré. Quoi qu'il en ſoit, l'expérience a prouvé combien étoit convenable l'empreſſement que j'apportai à ſolliciter les ordres de Sa Majeſté pour contenir & pour arrêter entièrement l'exportation des grains. Ce fut dans les premiers jours de Septembre que je commençai à ordonner aux Fermiers généraux, de la part du Roi, d'arrêter à pluſieurs frontières l'exportation des grains, & le 7 du même mois Sa Majeſté fit rendre un Arrêt de ſon Conſeil qui défendoit d'une manière générale & abſolue la ſortie des grains hors de ſon Royaume.

Cependant de nouvelles notions générales ſur l'étendue de la dernière récolte, m'ayant fait craindre que ſon produit, joint aux réſerves des anciens blés, ne fût pas ſuffiſant, Sa Majeſté crut prudent d'exciter le commerce à faire venir des grains de l'étranger, & Sa Majeſté promit par un Arrêt de ſon Conſeil du 23 Novembre dernier, une prime de quarante ſous par quintal de farine, & de trente ſous par quintal de blé ſur toutes les quantités de ces denrées qui ſeroient importées des États-unis d'Amérique dans l'un des ports du Royaume.

Cette prime n'avoit d'abord été annoncée que pour durer juſqu'à la fin de Juin, afin de hâter les ſecours qui pourroient nous être deſtinés de cette contrée; mais le Roi, par ſon Arrêt du 20 Avril dernier, a prolongé cet encouragement juſqu'au 1.er Septembre prochain.

Sa Majeſté, par ſon Arrêt du 11 Janvier dernier, accorda de ſemblables encouragemens à l'importation des grains qui ſeroient envoyés en

France de tous les pays de l'Europe, & les primes fixées d'abord à quinze ſous par quintal de froment, à douze ſous par quintal de ſeigle, & à vingt ſous par quintal de farine, ont été doublées par l'Arrêt du Conſeil du Roi du 20 Avril dernier, & le terme en a été prolongé juſqu'au 1.er Septembre : enfin le Roi accorda par le même Arrêt une prime d'encouragement pour l'introduction des orges, ſoit en grains, ſoit en farines.

Toutes ces primes ont été payées comptant dans les ports mêmes & à l'arrivée des navires. Cependant, Sa Majeſté juſtement inquiète que le Royaume ne reçût pas des ſecours équivalens à ſes beſoins, & l'expérience ayant inſtruit que peu de Négocians veulent ſe mêler du commerce des grains, lorſque les prix ſont chers & fixent les inquiétudes du peuple, Sa Majeſté crut devoir s'aſſurer d'un approviſionnement extraordinaire, en faiſant acheter dans l'étranger, de ſes propres deniers & à ſes périls & riſques, une quantité conſidérable de blés & de farines, & le Roi confia ces commiſſions aux Régiſſeurs des vivres de la guerre.

Ils ont été autoriſés à faire des achats au-dehors dès le mois de Novembre, & depuis cette époque, ils n'ont jamais été un moment dans l'inaction.

La commiſſion pour les farines n'a été exécutée que juſqu'à la concurrence de 90 mille ſacs, parce qu'on n'a pu faire ces achats qu'en Angleterre, & dans le cours de ces opérations

le prix de la denrée eſt monté au terme où les loix du pays ne permettent plus l'exportation.

On n'a pas été arrêté de même dans les achats de blés, parce qu'on a pu s'adreſſer dans pluſieurs pays, en Hollande, à Hambourg, à Dantzick, en Irlande, & pendant quelque temps dans la Flandre Autrichienne.

Le Roi a employé ſon crédit & ſa puiſſante intervention pour obtenir, malgré les défenſes générales, une extraction particulière de la Sardaigne, de la Sicile & des États du Pape: ces blés avoient d'abord été deſtinés pour la Provence & les autres parties méridionales de la France; mais Sa Majeſté ayant été informée, qu'on pouvoit s'y paſſer de ces ſecours, le Roi les fait venir au Havre & à Rouen: mais par un des malheurs qui ſemblent aſſaillir la France cette année, une conduite inattendue de la part des Algériens, jette l'alarme dans la Méditerranée, & intimide les Navigateurs.

Je vais donner maintenant un recenſement des divers ſecours dûs aux ſoins bienfaiſans de Sa Majeſté.

		Quintaux.
Secours arrivés en France pour le compte du Roi, à l'époque du 1.er Juillet 1789.	Farines.	91343.
	Blés	673154.
	Seigles.	154113.
	Orges.	53247.
	Riz.	5513.
		977370.

		Quintaux.
	Ci-contre	977370.
Chargemens faits dans différens ports de l'Europe, & attendus à chaque inſtant.	Farines	5427.
	Blés	48794.
	Seigles	6353.
	Orges	3689.
	Riz	
Achats exécutés & dont on n'a pas encore avis de l'expédition.	Farines	1500.
	Blés	71614.
	Seigles	21850.
	Orges	
	Riz	3850.
Achats ordonnés & dont on n'a pas encore avis de l'exécution.	Farines	59500.
	Blés	150280.
	Seigles	38086.
	Orges	
	Riz	16150.

TOTAL des ſecours arrivés ou attendus. 1404463.

L'on remettra au Comité des ſubſiſtances des États-généraux, la liſte des vaiſſeaux qui ont apporté ces divers ſecours, avec la déſignation des ports où ils ont été déchargés; on joindra à cette inſtruction tous les détails particuliers qui pourront être demandés par le Comité.

Il y a eu des ordres continuellement ſubſiſtans dans l'étranger, pour faire arriver des grains en France, & les ſeuls obſtacles ſont venus de l'impoſſibilité d'en acheter davantage, parce que les reſſources mêmes des pays étrangers ont des bornes. Les nombreuſes armées raſſemblées dans le nord & ſur les frontières de la Pologne, épuiſent une grande partie du

ſuperflu qui vient à Dantzick, & qui ſe reverſe enſuite à Amſterdam; & dans cette même année, véritablement malheureuſe, non-ſeulement preſque toutes les provinces de France ont été dans la détreſſe, mais l'Eſpagne & quelques autres pays de l'Europe ont éprouvé la même diſette. Tels ont été cependant les efforts continuels de Sa Majeſté, que les achats faits dans l'étranger par ſes ordres & pour ſon compte, s'élèveront à plus de vingt-cinq millions; ainſi le Roi, entraîné par l'imporportance de l'objet, s'eſt conduit dans la pénurie de ſes finances, comme il l'auroit fait avec la plus abondante richeſſe. On pourroit demander comment, en des circonſtances ſi difficiles, le Roi a pu obtenir dans l'étranger le crédit néceſſaire pour des opérations ſi étendues ! ceux qui l'ont accordé peuvent ſeuls répondre pleinement & convenablement à cette queſtion.

On doit faire obſerver qu'indépendamment de ces achats faits pour le compte du Roi, pluſieurs villes ont fait venir des approviſionnemens de l'étranger, & que le Roi en a aidé quelques-unes de ſon tréſor, & d'autres de ſon crédit.

Ce ſont ces différens achats qui, réunis à ceux du commerce, ont fait baiſſer le prix des changes d'une manière ſi ſenſible, & qui obligent en ce moment à une fâcheuſe exportation du numéraire.

On peut préſager quels euſſent été nos malheurs ſans les ſecours dûs à la prévoyante ſollicitude du Roi, puiſque, malgré des ſecours

& des encouragemens dont il n'y a pas d'exemple, la ſubſiſtance de la ville de Paris & des provinces qui l'environnent, eſt un objet journalier de ſollicitude pour Sa Majeſté.

Le Roi continue à faire les plus grands efforts pour obtenir dans tous les pays de l'Europe, le peu de ſecours qu'on peut en eſpérer encore; & l'on peut dire avec vérité que tous les moyens imaginables ont été mis en uſage. Autrefois Paris étoit approviſionné non-ſeulement par le territoire de ſa généralité, mais encore par le Soiſſonnois, la Picardie, la Champagne & la Bourgogne; & depuis pluſieurs mois, à quelques ſecours près venus du Soiſſonnois, la capitale s'eſt trouvée denuée de ſes reſſources ordinaires, & ſans les ſecours venus de l'étranger pour le compte de Sa Majeſté, les plus grands malheurs auroient éclaté; cependant le Roi avec ces mêmes ſecours a fait paſſer des grains dans une multitude de marchés, & juſqu'à vingt & trente lieues de Paris, comme chacun en a maintenant connoiſſance : enfin après l'émeute de Reims, c'eſt de Paris même que ſont partis des ſecours qu'on invoquoit comme inſtans. La ville de Caen, après le pillage arrivé dans cette ville, étoit à la veille de la famine, ſans les promptes expéditions de grains que le Roi fit ordonner du Havre & de Rouen, à prendre ſur les blés que Sa Majeſté avoit fait venir de l'étranger. C'eſt encore de Paris que ſont partis quelques convois de farine

pour calmer les inquiétudes de la ville d'Orléans. La ville de Lyon a été dans les plus grandes alarmes à l'époque où le Parlement de Bourgogne a défendu l'exportation des grains dans toute l'étendue de ſon reſſort. Le Roi fit partir ſur le champ quelques blés de Marſeille, & encouragea les Officiers municipaux à faire des efforts extraordinaires, en leur promettant de diminuer de ſon tréſor royal la perte de ſes opérations. C'eſt par des blés tirés du Palatinat, que le Roi eſt venu au ſecours de la ville de Nancy. La ville de Rouen & d'autres le long de la Seine, ont participé aux ſecours du Roi. La Picardie a été aidée par Saint-Valery, le Languedoc par des envois faits à Toulouſe; toute la généralité d'Auch, celle de Bordeaux, celle de Montauban, ont été pareillement ſecourues par des blés étrangers achetés pour le compte de Sa Majeſté. Je ſupprime l'énumération des lieux moins conſidérables qui ont reçu des preuves de la ſurveillance attentive du Roi. Mais c'eſt Paris, qui dénué de ſes reſſources ordinaires, & renfermant une population immenſe, a eu le plus de beſoins & le plus de ſecours: toutes les farines venues d'Angleterre y ont été deſtinées, & quoique la pénurie de ſes environs ait augmenté les demandes à la halle, tandis que l'introduction par les marchands fariniers, a été ſucceſſivement réduite à cinq ou ſix cents ſacs par jour, cependant le Roi a pu ſuffire à tout juſqu'à préſent, mais avec une

inquiétude continuelle, & Sa Majeſté ne ſera tranquille qu'au moment où la récolte des ſeigles aura procuré de nouvelles reſſources. Ce ſeroit ſans doute un malheur que d'être obligé de recourir en partie à cette ſorte de grains juſqu'à la moiſſon des fromens; mais le Roi a dit que ſi la néceſſité des circonſtances obligeoit à ſe contenter pendant quelque temps d'un pain mêlé de ſeigle & de froment, il n'y en auroit que d'une même ſorte, & pour les riches & pour les pauvres, & que le même ſeroit ſervi ſur ſa table: peut-être nous mettrons-nous à l'abri de cette néceſſité, & je l'eſpère; mais quand les hommes ont fait tout ce qui eſt en leur pouvoir, il ne reſte plus qu'à ſe ſoumettre avec patience aux loix de la néceſſité & aux décrets de la Providence; chaque jour on avance vers un temps plus heureux, & les alarmes de cette année ſerviront ſans doute à faire ſentir les inconvéniens d'un ſyſtème permanent de liberté complète pour l'exportation des grains.

J'aurois déjà propoſé à Sa Majeſté d'ordonner qu'on ne fît dans Paris qu'un ſeul pain bis de pur froment, au moyen de quoi la quantité néceſſaire pour trente jours d'approviſionnement auroit ſuffi à quarante; mais pendant long-temps ce ſont des farines d'Angleterre qui ont ſuppléé aux beſoins de la capitale, & les blés extraits en grande partie de Pologne, & emmagaſinés enſuite en Hollande, ayant fait un grand trajet de mer, ne ſont pas auſſi bons & auſſi frais que des blés

nationaux, & je craindrois qu'en les convertiſſant en farines biſes, les habitans de Paris n'éprouvaſſent de deux manières une différence dans le pain auquel ils ſont accoutumés.

Quant à la circulation intérieure, elle a été conſtamment ordonnée & protégée par Sa Majeſté, & tous les arrêts du Conſeil rendus depuis quelque temps ont confirmé cette ſage diſpoſition; mais le Parlement de Bourgogne, & enſuite à ſon imitation celui de Franche-comté & celui de Nancy, ont défendu la ſortie des grains de l'étendue de leur reſſort. Les adminiſtrations particulières de quelques provinces, de pluſieurs villes & de pluſieurs diſtricts, ont adopté en partie les mêmes diſpoſitions, & elles ont été ſoutenues par l'effervesſcence du Peuple; en ſorte qu'on a été obligé d'employer beaucoup de précautions pour défendre la liberté de la circulation : il a fallu pour la ſûreté des convois placer des troupes le long de la Seine, il a fallu en diſperſer dans une infinité de marchés pour la tranquillité des fermiers & des autres marchands de grains; enfin, il a fallu être par-tout, tantôt avec des ſupplémens de blés, tantôt avec des troupes & de la Maréchauſſée, afin de maintenir la tranquillité.

Les accaparemens ſont la première cauſe à laquelle la multitude attribue la cherté des grains, & en effet on a ſouvent eu lieu de ſe plaindre de la cupidité des ſpéculateurs; mais il eſt aiſé de juger qu'à une époque ſi peu éloignée des nouvelles moiſſons, à une époque

où le prix de la denrée eſt exceſſive & où les greniers abondans ne ſeroient pas en sûreté, il eſt peu croyable qu'il y ait nulle part des réſerves importantes de blés, & le réſultat des recherches faites par ordre du Roi s'accorde avec ces vraiſemblances.

Il eſt une multitude de précautions & d'informations priſes par l'Adminiſtration dont on n'a jamais eu connoiſſance, parce que les ménagemens néceſſaires pour éloigner les inquiétudes, exigent à garder le ſecret de ſes propres peines ; & le Roi ne permet la publicité de ce Mémoire, que parce que chacun eſt inſtruit maintenant de la ſituation des choſes.

La longueur & la rigueur du dernier hiver avoient déjà exigé les ſoins les plus actifs de la part de Sa Majeſté ; il a fallu faire de grandes dépenſes pour avoir une quantité de farines ſuffiſante pour nourrir Paris, parce que les moulins à eau à cauſe de la gelée, & les moulins à vent par le défaut de mouvement dans l'air, étoient la plupart ſans activité, & l'inquiétude a été ſi grande, que le Roi crut de ſa prudence de faire conſtruire des moulins à bras, leſquels ſeuls auroient pu procurer les moutures indiſpenſables, ſi la gelée eût duré quelques jours de plus.

Je ne dois pas négliger de dire que le Roi a multiplié cette année les ſecours d'argent pour adoucir le ſort de la claſſe la plus indigente du Peuple. Enfin, au milieu de la diſette & de la cherté, le Roi a fait tout ce qui étoit humainement poſſible & tout ce qu'on pouvoit eſpérer

671

d'un Monarque & d'un Père. Le pain déjà fort cher à Paris ſeroit conſidérablement monté de prix, ſans les indemnités que le Roi a accordées aux Boulangers & qu'il continue à leur payer. Le Roi de plus, ſoit à Paris, ſoit dans d'autres lieux, a fait vendre les blés qu'il a tirés de l'étranger à des prix qui lui occaſionnent une perte immenſe, & ces ventes ont contribué à modérer les prétentions des autres vendeurs. Les actes de la bienfaiſance du Roi, dans ces malheureuſes circonſtances, ſont innombrables; mais j'en ai dit aſſez, je penſe, pour exciter la reconnoiſſance envers Sa Majeſté; ce ſont les Miniſtres, témoins de ſes tendres ſollicitudes pour le ſort de ſes Peuples, qui reconnoiſſent le plus ſenſiblement combien il eſt digne de leur amour, & ce ſont eux encore qui le voient avec douleur agité par des peines de tout genre, tandis qu'aucun Prince, par la conſcience de ſes bonnes intentions, n'eût eu plus de droits à jouir de cette tranquillité d'ame ſans laquelle il n'eſt point de bonheur.